

Grand Chœur Sorel-Tracy

Conseil d'administration Procès-verbal Réunion régulière du Conseil d'administration le jeudi 14 avril 2022 à 19h00 au Local 101 du Centre culturel de Sorel-Tracy

Ordre du jour

- 1. Constat des présences et ouverture de l'assemblée
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2022-03-31
- 4. Suivi au pv du 2022-03-31
- 5. Acceptation des nouvelles et nouveaux membres
- 6. Adoption du rapport financier et autorisations de dépenses
- 7. Mesures COVID lors des répétitions
- 8. Concert en mai-juin, organisation.
- 9. Autres sujets
- 10. Prochaine réunion
- 11. Levée de la réunion

1. Constat des présences et ouverture de l'assemblée

Les personnes suivantes sont présentes :

Michel Huppé, président Yolande Gariépy, vice-présidente

Luce Charland, trésorière

Catherine Champigny, secrétaire Ghislaine Letendre, administratrice Thérèse Matton, administratrice Martine Verschelden, adm. Louise Marcotte, directrice musicale Yves Paul, accompagnateur (invité)

L'assemblée s'ouvre à 19h09.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ghislaine Letendre propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2022-03-31

Luce Charland propose l'adoption du procès-verbal du 2022-03-31.

Adopté à l'unanimité

- 4. Suivi au pv du 2022-03-31
- a) Cocardes

Il reste 4 cocardes vierges dans le lot que nous avions acheté en 2019. Il faudra racheter une boîte pour faire les cocardes manquantes.

b) Carnegie Hall

L'annonce de l'invitation a été faite aux choristes ainsi que la recommandation de ne pas y donner suite. Celle-ci a été accueillie favorablement par l'ensemble du groupe.

c) Photos

Luce a pris les photos manquantes des choristes et les a intégrées sur le site web.

d) Moitié-Moitié

L'annonce proposant le retour des moitié-moitié aux choristes a été faite. Les choristes se sont montrés enthousiastes.

e) Abandon de certains choristes

Une relance par courriel a été faite à Yves Abel et il a répondu favorablement. Louise fera une relance à Nathalie Proulx.

5. Acceptation des nouvelles et nouveaux membres

Il n'y aucun nouveau membre à accepter.

6. Adoption du rapport financier et autorisations de dépenses

Luce Charland présente le rapport financier (annexe 1).

Martine Verschelden propose l'adoption du rapport financier tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

7. Mesures COVID lors des répétitions

Étant donné la recrudescence des cas de Covid-19, *Catherine Champigny* propose que nous demandions formellement aux membres de porter un masque lors des répétitions jusqu'à nouvel ordre; la demande formelle sera réévaluée en fonction de la situation sanitaire.

Adopté à l'unanimité

8. Concert en mai-juin, organisation

a) Date

Luce nous donne le détail des dates disponibles pour tenir le spectacle. Après discussion, **Yolande Gariépy** propose que nous retenions la date du mercredi 8 juin comme premier choix et que nous gardions la date du 1^{er} juin en 2^e choix.

Adopté à l'unanimité

 Procédurier: Dans un premier temps, Louise nous soumettra une proposition d'affiche. Une fois cette dernière approuvée, nous imprimerons les billets commencerons la promotion (facebook, médias, bouche à oreille...)

9. Autres sujets

Louise nous informe de la possibilité d'une collaboration avec le chœur Temps Fort le 26 novembre à la Maison de la Musique et de la possibilité d'une participation au GibFest le 23 juillet. Les membres du c.a. montrent de l'intérêt. Pour la date du 23 juillet, avant de nous engager, nous consulterons les choristes afin de connaître leur disponibilité.

10. Prochaine réunion

À préciser au besoin.

11. Levée de la réunion

Catherine Champigny propose la levée de l'assemblée à 20h34.

Catherine Champigny Secrétaire

Annexe 1 – Rapport financier

RAPPORT FINANCIER 31 MARS AU 14 AVRIL 2022. EN CAISSE AU 14 AVRIL 2022: \$9,709.05 REVENUS: DÉPENSES: HONORAIRES YVES (MARS)

TOTAL REVENUS	\$	TOTAL DÉPENSES	220,00 \$

MOITIÉ

GUY LAVIGNE PARTITION

RETRAIT POUR MOITIÉ-

140,00 \$

50,00 \$

30,00 \$

NOTE: En caisse au 31 MARS 2022: \$9,929.05 CALCUL: \$9,929.05 MOINS \$ 220.00 = \$9,709,05

AVOIR NET: \$10,232.91

BILAN FINANCIER AU 31 MARS 2022						
ACTIF			PASSIF			
	9 709,05					
ENCAISSE	\$					
	108,00					
CARTABLES (4 x \$27)	\$					
	95,86					
CLASSEUR	\$					
MATÉRIEL DE	100,00					
RÉCEPTION	\$					
TOTAL ACTIF:	10 012,91 \$		TOTAL PASSIF:			

NOTES : DÉPENSES À PRÉVOIR:

FRAIS BANQUE: 2.95/MOIS.

HONORAIRES LOUISE: \$1000. X MOIS

HONORAIRES YVES PAUL: (ARRANGEMENTS MUSICAUX) (ACCOMPAGNEMENT MENSUEL):

ASSURANCE ALLIANCE: (SEPT. 2022) \$275.94 SITE WEB WIX: JANVIER 2023